



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57560>

Département(s) de publication : **82**

Annonce n° **24-57560**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GIE iMSA

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Formations intra et inter-entreprises pour le personnel du GIE iMSA

**Description** : l'Accord-Cadre a pour objet la formation intra et inter-entreprises pour le personnel du GIE iMSA. Par " personnel du GIE iMSA" on entend : - pour les formations en intra-entreprise, les salariés du GIE iMSA et les salariés de la CCMSA mis à disposition du GIE iMSA, - pour les formations en inter-entreprises, les salariés du GIE iMSA

**Identifiant de la procédure** : 3236f5cb-d46b-4f0b-8bff-baa351bc8091

**Avis précédent** : 204833-2022

**Principales caractéristiques de la procédure** : Les lots objet de cet avis ont été déclarés sans suite car le besoin du GIE iMSA a évolué et une actualisation de certaines formations de ces lot est nécessaire. Le besoin va être étudié afin de voir l'opportunité pour de relancer ou pas ces accords-cadre.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv)** : 80500000 Services de formation

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,459,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0012

**Titre** : Formation Efficacité professionnelle en inter-entreprises

**Description** : Les prestations attendues sont des prestations de formation en Efficacité professionnelle en inter-entreprises

**Identifiant interne** : 12

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 80500000 Services de formation

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 80530000 Services de formation professionnelle

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 100 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tulle (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles1441-1

et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Formation en Environnement Big Data

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation en Environnement Big Data

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80510000 Services de formation spécialisée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80533100 Services de formation informatique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 100 000 euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tullés (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et

d'avelin (59), mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9 pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles 1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

#### 5.1 Lot : LOT-0008

**Titre :** Formation Virtualisation

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation de virtualisation

**Identifiant interne :** 8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80510000 Services de formation spécialisée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80533100 Services de formation informatique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

##### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 100 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tulle (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

#### 5.1 Lot : LOT-0020

**Titre :** Formation Environnements de stockages informatiques

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation en Environnements de stockages informatiques

Identifiant interne : 20

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80510000 Services de formation spécialisée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80533100 Services de formation informatique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 150 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tullés (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9 pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

## Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

#### 5.1 Lot : LOT-0014

**Titre :** Formation Développement personnel en inter-entreprises

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation de Développement personnel en inter-entreprises

**Identifiant interne :** 14

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 100 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tullés (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9 pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles 1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

#### 5.1 Lot : LOT-0009

**Titre :** Formation Environnement Windows

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation en Environnement Windows

**Identifiant interne :** 9

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80510000 Services de formation spécialisée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80533100 Services de formation informatique

#### 5.1.6 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 200 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tulle (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles

pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59), mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9 pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles 1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

#### 5.1 Lot : LOT-0018

**Titre :** Formation Management (hors SI) en intra-entreprise

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation en Management (hors SI) en intra-entreprise

**Identifiant interne :** 18

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 200 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tullés (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison serapricipalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9 pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

5.1 Lot : LOT-0017

**Titre :** Formation Management (hors SI) en inter-entreprises

**Description :** Les prestations attendues sont des prestations de formation en Management (hors SI) en inter-entreprises

**Identifiant interne :** 17

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 80511000 Services de formation du personnel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80500000 Services de formation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 80530000 Services de formation professionnelle

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles R2162-2alinéa2, R2162-4, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Le montant maximum pour la durée de l'accord cadre reconductions comprises est de 100 000euros HT. Lieux d'exécution et de livraison : Pour chaque lot, les formations se déroulent dans les locaux du GIE iMSA en intra-entreprise et dans les locaux du titulaire en inter-entreprises. L'Essentiel des formations en intra-entreprise se déroule dans les locaux du GIE iMSA sur Montauban (82) et Avelin (59). Les autres sites sur lesquels pourront avoir lieu des formations intra-entreprise sont : Angoulême (16), Arras (62), Cahors (46), Limoges(87), Ludres (54), Pau (64), Périgueux (24), Saintes (17), Tarbes(65), Toulouse (31), Tours (37), Tullés (19), Bobigny (93), Mordelles(35)et l'Isle d'Abeau (38). Dans certains cas, elles pourront aussi être assurées en classe virtuelle à la fois pour les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Pour la prestation de mise à disposition d'ordinateurs portables préinstallés, la livraison sera principalement sur les sites de Montauban (82) et d'avelin (59),mais pourra également avoir lieu pour les autres sites ci-dessus. La prestation ne sera demandée que pour un site à la fois. Le lieu d'exécution et/ou de livraison sera précisé dans chaque bon de commande. La valeur totale du 2.1.3, correspond au cumul des montants maximum des 20 lots. Critères de jugement des offres : 1- note sur 50 pour le prix. 2 - note sur 23 pour la qualité technique et pédagogique des formations. 3 - note sur 10 pour les modalités de mise en oeuvre de la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique avec la répartition suivante : - engagement quantitatif et modalités envisagées (exprimé en heures, jours ou mois et/ou Etp) (note sur 4) - modalités d'accompagnement des personnes en insertion (note sur 4) - actions de formations professionnelles prévues (note sur 2) 4 - note sur 9pour la qualité des formateurs. 5 - note sur 8 pour l'organisation des formations

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel en application des articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile. Référé contractuel en application des articles1441-1 et 1441-3 du code de procédure civile. Le GIE iMSA est un organisme de droit privé de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Numéro d'enregistrement :** 17330111000529

**Département :** 33

**Adresse postale :** 30 rue des Frères Bonie

**Ville :** BORDEAUX

**Code postal :** 33000

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** tj-bordeaux@justice.fr

**Téléphone :** +33 547339000

**Adresse internet :** <https://www.cours-appel.justice.fr/bordeaux/tribunal-judiciaire-de-bordeaux-O>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Greffe du Tribunal judiciaire de Bordeaux

**Numéro d'enregistrement :** 17330111000529

**Département :** 33

**Adresse postale :** 30 rue des Frères Bonie

**Ville :** BORDEAUX

**Code postal :** 33

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** tj-bordeaux@justice.fr

**Téléphone :** +33 547339000

**Adresse internet** : <https://www.cours-appel.justice.fr/bordeaux/tribunal-judiciaire-de-bordeaux-0>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : GIE IMSA

**Numéro d'enregistrement** : 84440620700010

**Département** : 82

**Adresse postale** : Rue du clos Maury - CS 40217

**Ville** : MONTAUBAN

**Code postal** : 82002

**Subdivision pays (NUTS)** : Tarn-et-Garonne ( FRJ28 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [marchespublics.grprec@imsa.msa.fr](mailto:marchespublics.grprec@imsa.msa.fr)

**Téléphone** : +33 563684848

**Télécopieur** : +33 563684889

**Adresse internet** : <http://informatique.msa.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://msa.achatpublic.com/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 0a92e700-e3b8-4b5f-a2be-c5dee2b40531 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 17/05/2024 à 10:27

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/05/2024